

Remplace la date 30-août-2024

Date de révision 20-sept.-2024

Numéro de révision 4.01

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 00366

Numéro du fiche de données de sécurité 00366

Nom du produit CYCLOHEXANE

Autres moyens d'identification

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119463273-41-XXXX

Numéro d'index 601-017-00-1

Numéro EC 203-806-2

Numéro CAS 110-82-7

Synonymes INTERMARC CYCLOHEXANE, CYCLOHEXANE TTL, SOLANE-CYCLOHEXANE, CYCLOHEXANE CPS

Substance pure/mélange Substance

Masse molaire 84.16 g/mol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Solvant
Intermédiaire chimique
Agent nettoyant
Agent de soufflage
Carburants
Revêtements
Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
FRA

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)
Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe	112
--------	-----

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Liquides inflammables	Catégorie 2 - (H225)
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H336)
Catégorie 3 Effets sur certains organes cibles : Effets narcotiques.	
Danger par aspiration	Catégorie 1 - (H304)
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 1 - (H400)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 1 - (H410)

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H315 - Provoque une irritation cutanée

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P331 - NE PAS faire vomir

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Informations supplémentaires

Ce produit exige des avertissements tactiles en cas de mise à disposition du grand public. Ce produit exige des fermetures non ouvrables par des enfants en cas de mise à disposition du grand public.

2.3. Autres dangers

Évaluation PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
CYCLOHEXAN E 110-82-7	100%	01- 2119463273- 41-XXXX	203-806-2 (601-017-00-1)	Flam. Liq. 2 (H225) Asp. Tox. 1 (H304) Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H336) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic	-	1	1

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16**Estimation de la toxicité aiguë**

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
CYCLOHEXANE 110-82-7	6240 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	Aucune donnée disponible	32.88 mg/L (Rat) 4 h	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Conseils généraux**

Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Consulter immédiatement un médecin.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. En cas d'aspiration dans les poumons, peut provoquer des lésions pulmonaires sévères. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Si la respiration est difficile, (le personnel formé doit) administrer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin. Risque d'œdème pulmonaire retardé. If it is suspected that fumes are still present, the rescuer should wear an appropriate mask or self-contained breathing apparatus. Placer la personne inconsciente sur le côté en position latérale de sécurité et vérifier qu'elle peut respirer. Maintenez les voies respiratoires ouvertes. Desserrez les vêtements serrés comme un col, une cravate, une ceinture ou un élastique.

Contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Contact avec la peau

Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. DANGER D'ASPIRATION EN CAS D'INGESTION - PEUT PÉNÉTRER LES POUMONS ET PROVOQUER DES LÉSIONS. En cas de vomissements spontanés, maintenir la tête plus bas que les hanches pour éviter toute aspiration. Consulter immédiatement un médecin. Retirer les prothèses, le cas échéant. Si le produit a été avalé et que la personne exposée est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Arrêtez si la personne exposée se sent malade car vomir peut être dangereux.

Protection individuelle du personnel de premiers secours

Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Aucune action ne doit être entreprise impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée. If it is suspected that fumes are still present, the rescuer should wear an appropriate mask or self-contained breathing apparatus.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**Symptômes**

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation

Toux et/ ou respiration sifflante. Difficultés respiratoires. Vertiges. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Yeux	Aucune information disponible.
Cutané(e)	Provoque une irritation cutanée.
Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Du fait du risque d'aspiration, ne pas faire vomir ni effectuer de lavage gastrique, sauf lorsque la prise de risque est justifiée par la présence de substances toxiques supplémentaires. Traiter les symptômes. Contacter immédiatement un spécialiste du traitement antipoison si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
------------------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO ₂). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.
Incendie majeur	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression. Ne pas utiliser de jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales. Liquide et vapeurs très inflammables. Les ruissellements vers les égouts peuvent entraîner un danger d'incendie ou d'explosion. En cas d'échauffement se produit une surpression qui peut entraîner une explosion du récipient. La vapeur/gaz est plus lourd que l'air et se propage sur le sol. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans des zones basses ou confinées ou parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Récupérer séparément l'eau d'extinction des incendies contaminée. Elle ne doit pas être rejetée à l'égout.
--	---

Produits de combustion dangereux	Dioxyde de carbone (CO ₂). Monoxyde de carbone. Hydrocarbures. Aldéhydes. Production de fumée.
---	--

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Aucune action ne doit être entreprise impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée. Éloigner les récipients de l'incendie si cela n'entraîne pas de risque. Refroidir les récipients en les inondant d'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol. Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.
--	--

Code d'action d'urgence (EAC)	3YE
--------------------------------------	-----

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Évacuer le personnel vers des zones sûres. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Attention aux retours de flammes. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tout matériel utilisé pour la manipulation de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Aucune action ne doit être entreprise impliquant un risque personnel ou sans formation appropriée. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Utiliser des outils à main qui ne produisent pas d'étincelles et des équipements électriques antidéflagrants. Les vapeurs peuvent s'accumuler pour former des concentrations explosives. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir de longues distances et s'accumuler dans les zones basses.
----------------------------------	--

Autres informations Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Recueillir le produit répandu.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Ne pas toucher ni marcher sur la matière déversée. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure. Utiliser des outils à main qui ne produisent pas d'étincelles et des équipements électriques antidéflagrants. Diluer avec de l'eau et éponger ou absorber avec un matériau sec et inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer les déchets dans une installation d'élimination des déchets homologuée. Approchez-vous du largage par le vent. Laver les déversements dans une usine de traitement des effluents. Le matériau absorbant contaminé peut présenter le même danger que le produit déversé. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs. Ventiler la zone.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir Section 1, 8, 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mettre à la terre et relier par des liaisons équipotentielles lors des transferts de cette matière pour prévenir les décharges d'électricité statique, les incendies et les explosions. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Utiliser des outils anti-étincelles et des équipements antidéflagrants. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Utiliser conformément aux instructions figurant sur l'étiquette de l'emballage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas avaler. Éviter le rejet dans l'environnement. Utiliser uniquement avec une ventilation adaptée. Ne pas pénétrer dans les zones de stockage et les espaces confinés à moins d'être correctement ventilés. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Les contenants vides retiennent les résidus de produit et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser le récipient. Empêcher la formation d'aérosols.

Remarques générales en matière d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les zones de restauration.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Conserver dans une zone équipée de vaporisateurs anti-incendie. Stocker conformément aux réglementations nationales correspondantes. Conserver conformément aux réglementations locales. Garder sous clef. Stocker à l'écart des autres matières. Conserver/stocker uniquement dans le récipient d'origine. Protéger du rayonnement solaire. Conserver dans un endroit séparé et approuvé. Conserver à l'écart des matériaux incompatibles. Voir la section 10 pour plus d'informations. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Incompatible avec les agents comburants. Les récipients ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus debout pour éviter les fuites. Utiliser un confinement adapté pour éviter toute contamination de l'environnement. Les contenants vides retiennent les résidus de produit et peuvent être dangereux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Voir la section 1 pour plus d'informations.

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	France
CYCLOHEXANE 110-82-7	TWA: 200 ppm TWA: 700 mg/m ³	TWA: 200 ppm TWA: 700 mg/m ³ STEL: 375 ppm STEL: 1300 mg/m ³

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
CYCLOHEXANE 110-82-7	-	2016 mg/kg bw/day [4] [6]	700 mg/m ³ [4] [6] 700 mg/m ³ [5] [6] 700 mg/m ³ [4] [7] 700 mg/m ³ [5] [7]

[4] Effets systémiques sur la santé.

[5] Effets localisés sur la santé.

[6] À long terme.

[7] À court terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses

Aucune information disponible

Notes

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
CYCLOHEXANE 110-82-7	59.4 mg/kg bw/day [4] [6]	1186 mg/kg bw/day [4] [6]	206 mg/m ³ [4] [6] 206 mg/m ³ [5] [6] 412 mg/m ³ [4] [7] 412 mg/m ³ [5] [7]

[4] Effets systémiques sur la santé.

[5] Effets localisés sur la santé.

[6] À long terme.

[7] À court terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public

Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
CYCLOHEXANE 110-82-7	0.0447 mg/L	-	0.00447 mg/L	-	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
CYCLOHEXANE 110-82-7	3.6 mg/kg	0.36 mg/kg	3.24 mg/L	0.694 mg/kg	-

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adaptée. Mettre en place des contrôles techniques pour maintenir l'exposition en dessous des LEP ou des DNEL. Relier à la terre et effectuer la liaison équipotentielle de tous les circuits et équipements impliquant le produit. Tous les équipements doivent être anti-étincelles et antidéflagrants.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité étanches. Utiliser une protection oculaire selon la norme EN 166.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Gants imperméables. Porter des gants résistants aux produits chimiques nécessaires en cas de contact prolongé ou répété. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

Gants			
Temps de contact	EPI - Matériaux des gants	Épaisseur des gants	Délai de rupture
À long terme (répétée)	Caoutchouc nitrile	> 0.55 mm	> 480 minutes
À long terme (répétée)	Caoutchouc fluoré		> 480 minutes
À long terme (répétée)	Polyvinyl alcohol (PVA)		> 480 minutes
À court terme	Caoutchouc nitrile	> 0.38 mm	> 60 minutes
À court terme	Gants néoprène	> 0.75 mm	> 60 minutes

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues. Tablier de protection chimique. Bottes antistatiques. Les vêtements doivent inclure une combinaison, des bottes et des gants antistatiques s'il existe un risque d'inflammation dû à l'électricité statique. Reportez-vous à la norme européenne EN 1149 pour plus d'informations sur les exigences en matière de matériaux et de conception et les méthodes d'essai.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les zones de restauration.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Les émissions provenant de la ventilation ou des équipements de travail doivent être vérifiées pour garantir qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, des épurateurs de fumées, des filtres ou des modifications techniques de l'équipement de traitement seront nécessaires pour réduire les émissions à des niveaux acceptables. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Éviter le rejet dans l'environnement. Avertir les autorités locales s'il est impossible de confiner des déversements significatifs. Vérifier que toutes les eaux usées sont collectées et traitées dans une usine de traitement des eaux usées.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Irritante Âcre Solvant
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Point de fusion / point de congélation	6.47 °C	Aucune information disponible.
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	81 °C	Aucune information disponible.
Inflammabilité		Aucune information disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucune information disponible.
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	8.4%	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	1.3%	
Point d'éclair	-18 °C	Closed cup.
Température d'auto-inflammabilité	245 - 260 °C	Aucune information disponible.
Température de décomposition		Aucune information disponible.
pH		Aucune information disponible.
pH (en solution aqueuse)		Aucune information disponible.
Viscosité cinématique	0.98 mm²/s	Aucune information disponible.
Viscosité dynamique	0.894 mPa s @ 25°C	Aucune information disponible.
Hydrosolubilité	Immiscible with water	Aucune information disponible.
Solubilité(s)	Soluble dans les hydrocarbures Huiles	Aucune information disponible.
Coefficient de partage	: 3.44	Aucune information disponible.
Pression de vapeur	12.7 kPa @ 20°C	Aucune information disponible.
Densité relative		Aucune information disponible.
Masse volumique apparente		Aucune information disponible.
Densité de liquide	0.775 - 0.785 g/mL	@ 15 °C
Densité de vapeur	2.9	Aucune information disponible.
Caractéristiques des particules		Aucune information disponible.
Granulométrie	Aucune information disponible	
Distribution granulométrique	Aucune information disponible	

9.2. Autres informations

Masse molaire	84.16 g/mol
Formule moléculaire	C6-H12

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

non applicable

Propriétés explosives	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions normales.
-----------	--------------------------------------

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Oui.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
--------------------------------------	---

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler ou exposer les récipients à la chaleur ou à des sources d'inflammation. Ne laissez pas la vapeur s'accumuler dans des zones basses ou confinées. décharge statique (décharge électrostatique).
---------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Acides forts. Agents comburants forts.
------------------------	--

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	En cas d'aspiration dans les poumons, peut provoquer des lésions pulmonaires sévères. Peut provoquer un œdème pulmonaire. L'œdème pulmonaire peut être mortel. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut provoquer une dépression du système nerveux central.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation.
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée.
Ingestion	Aspiration potentielle en cas d'ingestion. Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. En cas d'aspiration, peut provoquer œdème pulmonaire et pneumonie. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer une dépression du système nerveux central.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
------------------	--

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
CYCLOHEXANE	6240 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	32.88 mg/L (Rat) 4 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.
-------------------------------------	----------------------------------

CYCLOHEXANE (110-82-7)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Lapin	Cutané(e)			Légèrement irritant pour la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
---	--

CYCLOHEXANE (110-82-7)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Lapin	œil			Irritation oculaire légère

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--	--

CYCLOHEXANE (110-82-7)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
	Cobaye	Cutané(e)	N'est pas un sensibilisant cutané

Mutagenicité sur les cellules germinales	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
---	--

Informations sur les composants
CYCLOHEXANE (110-82-7)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE 471	in vitro	Négatif
OCDE 476	in vitro	Négatif
OCDE 476	in vivo	Négatif

Cancérogénicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants
CYCLOHEXANE (110-82-7)

Méthode	Espèce	Résultats
	Souris	Négatif

Toxicité pour la reproduction

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

CYCLOHEXANE (110-82-7)

Méthode	Espèce	Résultats
	Rat	Négatif

STOT - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

CYCLOHEXANE (110-82-7)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	résultats pour l'humain and animal	Inhalation			Peut provoquer somnolence ou vertiges
	résultats pour l'humain and animal	Inhalation			Sur la base des données disponibles, aucune toxicité spécifique pour un organe cible n'est attendue après une exposition unique par voie orale, par inhalation ou par voie cutanée.
	Professional Judgement	Oral(e)			Peut provoquer somnolence ou vertiges

STOT - exposition répétée

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

CYCLOHEXANE (110-82-7)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Rat	Inhalation	NOAEL 24 mg/L	90 jours	Non classé
	Rat	Inhalation	NOAEL 1.7 mg/L	90 jours	Non classé
	Lapin	Inhalation	NOAEL 2.7 mg/L	10 semaines	Non classé
	Souris	Inhalation	NOAEL 24 mg/L	14 semaines	Non classé
	Rat	Inhalation	NOAEL 8.6 mg/L	30 semaines	Non classé

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

CYCLOHEXANE (110-82-7)

Méthode	Espèce	Type de résultat final	Dose opérante	Durée d'exposition	Résultats
	Toxicité pour les bactéries	CI50	97 mg/L	24 heures	
OCDE, essai n° 203 : Poisson, essai de toxicité aiguë	Poisson	CL50	4.53 mg/L	96 heures	Toxique pour les organismes aquatiques
OCDE, essai n° 202 : Daphnia magna, essai d'immobilisation immédiate	Daphnia magna	CE50	0.9 mg/L	48 heures	Très toxique pour les organismes aquatiques
OCDE, essai n° 201 : Algues d'eau douce et cyanobactéries, essai d'inhibition de la croissance	Algues	CE50	3.4 mg/L	72 heures	Toxique pour les organismes aquatiques

12.2. Persistance et dégradabilité**Persistance et dégradabilité**

Facilement biodégradable.

CYCLOHEXANE (110-82-7)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301F : Biodégradabilité facile : Essai de respirométrie manométrique (TG 301 F)	28 jours	77% Biodégradation	Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Bioaccumulation**

Faible.

Facteur de bioconcentration (BCF) 167**Informations sur les composants**

Nom chimique	Coefficient de partage
CYCLOHEXANE	3.44

12.4. Mobilité dans le sol**Mobilité dans le sol**

Faible solubilité et flotte sur l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Évaluation PBT et vPvB**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
CYCLOHEXANE	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes**Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus/produits inutilisés**

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1145
Désignation officielle de transport de l'ONU	CYCLOHEXANE
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code ERG	3H

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1145
Désignation officielle de transport de l'ONU	CYCLOHEXANE
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)
N° d'urgence	F-E, S-D
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1145
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	CYCLOHEXANE
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code de classification	F1

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification	UN1145
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	CYCLOHEXANE
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
Dispositions spéciales	Aucun(e)
Code de classification	F1
Code de restriction en tunnel	(D/E)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

France

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
CYCLOHEXANE 110-82-7	RG 84

Allemagne

Classe de danger pour le milieu évidemment dangereux pour l'eau (WGK 2)
aquatique (WGK)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV).

Product restricted per REACH Annex XVII: 3.

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
CYCLOHEXANE - 110-82-7	57. 75.	-

Polluants organiques persistants

non applicable

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P5c - LIQUIDES INFLAMMABLES

E1 - Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie toxicité aiguë 1 ou toxicité chronique 1

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

Autres réglementations

Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles. Les dispositions de la directive 2004/42/CE sur les COV s'appliquent à ce produit. Reportez-vous à l'étiquette du produit et/ou à la fiche technique pour plus d'informations.

Inventaires internationaux

TSCA

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

DSL/NDL

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

EINECS/ELINCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

ENCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

IECSC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

KECI

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

PICCS

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

AIIC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

NZIoC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels

NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H315 - Provoque une irritation cutanée
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée en temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation « Peau »
+	Sensibilisants		

Remarque sur la révision **Sections de la FDS mises à jour 1 16**

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	D'après les données d'essai
Toxicité aiguë par voie cutanée	D'après les données d'essai
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	D'après les données d'essai
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	D'après les données d'essai
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	D'après les données d'essai
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	D'après les données d'essai
Mutagénicité	D'après les données d'essai
Cancérogénicité	D'après les données d'essai
Toxicité pour la reproduction	D'après les données d'essai
STOT - exposition unique	D'après les données d'essai
STOT - exposition répétée	D'après les données d'essai
Toxicité aquatique aiguë	D'après les données d'essai
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	D'après les données d'essai
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)
Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)
Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)
Agence de protection de l'environnement des États-Unis
Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)
FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)
EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV
Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données sur les substances dangereuses
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé

Préparée par	K Winter
Préparée par	
Remplace la date	30-août-2024
Date de révision	20-sept.-2024

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et

de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Scénario d'exposition Use in coatings - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in coatings - Consumer
Portée du processus	Couvrir l'exposition générale des consommateurs lors de l'utilisation de produits ménagers qui sont vendus en tant que lessive et nettoyeur, aérosols, revêtements, dégivrateurs, lubrifiants et assainisseurs d'air.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité PC4 Produits antigel et de dégivrage PC8 Produits biocides PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques PC18 Encres et toners PC23 Produits pour le traitement du cuir PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation PC5 Accessoires pour artistes et préparations pour les loisirs PC10 Préparations pour construction et bâtiment nulle part appelées autrement
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

Use in coatings - Consumer

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC] ESVOC SPERC 9.12c.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1900 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 190
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.002

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 98.5%

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1%

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.5%

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 20000 m³/jour
Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 96.6%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Use in coatings - Consumer

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires. PC1_1 Colles pour loisirs PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) PC1_3 Colle en spray Comprend des concentrations jusqu'à 30 %. PC1_4 Produits d'étanchéité PC24_2 Pâtes Comprend des concentrations jusqu'à 20 %. PC4_1 Lavages des vitres de voitures Comprend des concentrations jusqu'à 1 %. PC4_2 Versement dans des radiateurs PC18 Encres et toners PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation Comprend des concentrations jusqu'à 10 %. PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) Comprend des concentrations jusqu'à 5 %. PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) Comprend des concentrations jusqu'à 15 %. PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques Peinture à l'eau Comprend des concentrations jusqu'à 27.5 %. PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques Aérosol Décapant pour peintures Dissolvant de colle Produit pour décoller les papiers peints PC23 Produits pour le traitement du cuir PC24_3 Sprays PC31 Produits lustrant et mélanges de cires Comprend des concentrations jusqu'à 50 %. PC9b_1 Charges et mastics PC9b_2 Plâtres et enduits Comprend des concentrations jusqu'à 2 %.

quantités utilisées

Use in coatings - Consumer

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 13800 g.

Sauf indications contraires.

PC1_1 Colles pour loisirs

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 9 g.

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 6390 g.

PC1_3 Colle en spray

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 85.05 g.

PC1_4 Produits d'étanchéité

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 75 g.

PC4_1 Lavages des vitres de voitures

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 0.5 g.

PC4_2 Versement dans des radiateurs

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2000 g.

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 27 g.

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 35 g.

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques

Peinture à l'eau

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 744 g.

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques

Aérosol

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 215 g.

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques

Décapant pour peintures

Produit pour décoller les papiers peints

Dissolvant de colle

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 491 g.

PC9b_1 Charges et mastics

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 85 g.

PC18 Encres et toners

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 40 g.

PC23 Produits pour le traitement du cuir

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 56 g.

PC24_1 Liquides

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2200 g.

PC24_2 Pâtes

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 34 g.

PC24_3 Sprays

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 73 g.

PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 142 g.

PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 115 g.

Fréquence et durée d'utilisation

Use in coatings - Consumer

Comprend l'application jusqu'à 365 Jour(s)/année.

Sauf indications contraires.

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

Comprend l'application jusqu'à 1 Jour(s)/année.

PC1_3 Colle en spray

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

PC24_3 Sprays

Comprend l'application jusqu'à 6 Jour(s)/année.

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

Comprend l'application jusqu'à 128 Jour(s)/année.

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

Comprend l'application jusqu'à 2 Jour(s)/année.

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Comprend l'application jusqu'à 3 jours/ans.

PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler

Comprend l'application jusqu'à 12 Jour(s)/année.

PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures)

Comprend l'application jusqu'à 29 Jour(s)/année.

PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)

Comprend l'application jusqu'à 8 Jour(s)/année.

PC24_1 Liquides

Comprend l'application jusqu'à 4 Jour(s)/année.

PC24_2 Pâtes

Comprend l'application jusqu'à 10 Jour(s)/année.

Comprend l'application jusqu'à 1 times/day of use . Couvre l'exposition jusqu'à 6 heures par événement. Sauf indications contraires. PC1_1 Colles pour loisirs PC1_3 Colle en spray

PC9b_1 Charges et mastics Couvre l'exposition jusqu'à 4 heures par événement. PC1_4

Produits d'étanchéité PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation Couvre

l'exposition jusqu'à 1 heures par événement. PC4_1 Lavages des vitres de voitures Couvre

l'exposition jusqu'à 0.02 heures par événement. PC4_2 Versement dans des radiateurs

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits

nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) PC24_1 Liquides PC24_3

Sprays Couvre l'exposition jusqu'à 0.17 heures par événement. PC8_2 produits nettoyants,

liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols,

vitres, moquettes, métaux) PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC15 Produits de traitement de

surfaces non métalliques Aérosol PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles,

chaussures) Couvre l'exposition jusqu'à 0.33 heures par événement. PC9a_4 Diluants

(peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC9b_2 Plâtres et enduits PC15 Produits de

traitement de surfaces non métalliques Décapant pour peintures Produit pour décoller les

papiers peints Dissolvant de colle Couvre l'exposition jusqu'à 2 heures par événement.

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC15 Produits de traitement de

surfaces non métalliques Peinture à l'eau PC18 Encres et toners Couvre l'exposition jusqu'à

2.2 heures par événement. PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures)

Couvre l'exposition jusqu'à 1.23 heures par événement.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Use in coatings - Consumer

Parties du corps potentiellement exposées

Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.50 cm². Sauf indications contraires. PC1_1 Colles pour loisirs PC1_3 Colle en spray PC1_4 Produits d'étanchéité PC9b_1 Charges et mastics Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm². PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 110 cm². PC4_2 Versement dans des radiateurs PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques Peinture à l'eau PC23 Produits pour le traitement du cuir PC24_3 Sprays PC31 Produits lustrant et mélanges de cires Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 430 cm². PC18 Encres et toners Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 71.4 cm². PC24_2 Pâtes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 468 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temperature activités à température ambiante (sauf indication contraire).

Taille de l'espace: Comprend l'application dans un espace de 20 m³. Sauf indications contraires. PC1_4 Produits d'étanchéité PC4_1 Lavages des vitres de voitures PC4_2 Versement dans des radiateurs PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques Aérosol PC24_1 Liquides comprend l'application dans un garage particulier (34m³) par une aération typique.

Taux de ventilation Comprend l'application par une ventilation type de foyer.

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Aucunes mesures spécifiques de gestion des risques sur les conditions d'exploitation constatées.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.
L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

plus de détails sur la mise à l'échelle et les technologies de contrôle se trouvent dans SpERC-Factsheet (<http://cefic.org/en/reach-for-industries-libraries.html>).

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.
L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use as a fuel - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a fuel - Consumer
Portée du processus	Comprend les applications du consommateur en combustibles liquides.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC13 Carburants
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur) ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
--	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1900 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 190
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.002

Fréquence et durée d'utilisation

Use as a fuel - Consumer

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance d'une large application (seulement régional):0.05
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 0.05
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 0.05

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
-----------------	--

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 20000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 96.6%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
-------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires. PC13_1 Liquide: Ravitaillement de véhicules Comprend des concentrations jusqu'à 25 %. PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters Comprend des concentrations jusqu'à 30 . PC13_3 Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin PC13_5 Liquide: Huile à lampe Comprend des concentrations jusqu'à 50 %.

quantités utilisées

PC13_1 Liquide: Ravitaillement de véhicules
Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 37500 g.
PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters
Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 3750 g.
PC13_3 Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin
PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin
Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 750 g.
PC13_5 Liquide: Huile à lampe
Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 100 g.

Fréquence et durée d'utilisation

PC13_1 Liquide: Ravitaillement de véhicules
PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters
PC13_5 Liquide: Huile à lampe
Comprend l'application jusqu'à 52 Jour(s)/année.
PC13_3 Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin
PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin
Comprend l'application jusqu'à 26 Jour(s)/année.

Use as a fuel - Consumer

Comprend l'application jusqu'à 1 times/day of use . PC13_1 Liquide: Ravitaillement de véhicules Couvre l'exposition jusqu'à 0.05 heures par événement. PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin Couvre l'exposition jusqu'à 0.03 heures par événement. PC13_3 Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin Couvre l'exposition jusqu'à 2 heures par événement. PC13_5 Liquide: Huile à lampe Couvre l'exposition jusqu'à 0.01 heures par événement.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	PC13_1 Liquide: Ravitaillement de véhicules PC13_2 Liquide, ravitaillement de scooters PC13_3 Liquide, Utilisation dans l'équipement de jardin PC13_5 Liquide: Huile à lampe Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 210 cm ² . PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 420 cm ² .
--	--

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taille de l'espace:	Comprend l'application dans un espace de 100 m ³ . Sauf indications contraires. PC13_4 Liquide: Ravitaillement d'équipement de jardin comprend l'application dans un garage particulier (34m ³) par une aération typique. PC13_5 Liquide: Huile à lampe Comprend l'application dans un espace de 20 m ³ .
Taux de ventilation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé. L'usage est considéré comme sûr.
-----------------------------	--

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé. L'usage est considéré comme sûr.
-----------------------------	---

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use as a Cleaning Agent - Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119457290-43-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a Cleaning Agent - Consumer
Portée du processus	Couvre l'exposition générale des consommateurs lors de l'utilisation de produits ménagers qui sont vendus en tant que lessive et nettoyeur, aérosols, revêtements, dégivrateurs, lubrifiants et assainisseurs d'air.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC3 Produits d'assainissement de l'air PC4 Produits antigel et de dégivrage PC8 Produits biocides PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c Peintures au doigt PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
Environnement	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
------	--

Use as a Cleaning Agent - Consumer

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1900 tonnes

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 190

La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.002

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance d'une large application (seulement régional): 0.95

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 0.025

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 0.025

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 20000 m³/jour
Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 96.6%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Use as a Cleaning Agent - Consumer

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires. PC3_1 Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols) PC4_3 Dégivreur de serrures Comprend des concentrations jusqu'à 50 %. PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide) Comprend des concentrations jusqu'à 10 %. PC4_1 Lavages des vitres de voitures PC9b_3 Pâte à modeler Comprend des concentrations jusqu'à 1 %. PC4_2 Versement dans des radiateurs Comprend des concentrations jusqu'à 7.5 %. PC8 Produits biocides PC24_3 Sprays Comprend des concentrations jusqu'à 5 %. PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex Comprend des concentrations jusqu'à 0.25 %. PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide Comprend des concentrations jusqu'à 0.9 %. PC9a_3 Bouteille de spray aérosol Comprend des concentrations jusqu'à 4 %. PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) Comprend des concentrations jusqu'à 1.3 %. PC9b_1 Charges et mastics Comprend des concentrations jusqu'à 2 %. PC9b_2 Plâtres et enduits Comprend des concentrations jusqu'à 0.05 %. PC9c Peintures au doigt Comprend des concentrations jusqu'à 30 %. PC24_1 Liquides Comprend des concentrations jusqu'à 35 %. PC24_2 Pâtes PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux Comprend des concentrations jusqu'à 20 %. PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC8_2 produits nettoyeurs, liquides (tous types de produits nettoyeurs, produits sanitaires, produits nettoyeurs pour sols, vitres, moquettes, métaux) Comprend des concentrations jusqu'à 5 %. PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC8_3 Produits nettoyeurs, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyeurs, produits sanitaires, produits nettoyeurs pour vitres) Comprend des concentrations jusqu'à 10 %.

quantités utilisées

Use as a Cleaning Agent - Consumer

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 37500 g.

Sauf indications contraires.

PC3_1 Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 0.1 g.

PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 0.48 g.

PC4_1 Lavages des vitres de voitures

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 0.5 g.

PC4_2 Versement dans des radiateurs

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2000 g.

PC4_3 Dégivreur de serrures

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 4 g.

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 15 g.

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 27 g.

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2760 g.

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 744 g.

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 215 g.

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 491 g.

PC9b_1 Charges et mastics

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 85 g.

PC9b_2 Plâtres et enduits

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 13800 g.

PC9b_3 Pâte à modeler

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 1 g.

PC9c Peintures au doigt

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 1.35 g.

PC24_1 Liquides

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2200 g.

PC24_2 Pâtes

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 34 g.

PC24_3 Sprays

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 73 g.

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 15 g.

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 27 g.

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 35 g.

PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 12 g.

Fréquence et durée d'utilisation

Use as a Cleaning Agent - Consumer

Comprend l'application jusqu'à 365 Jour(s)/année.

Sauf indications contraires.

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

Comprend l'application jusqu'à 128 Jour(s)/année.

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

PC24_1 Liquides

Comprend l'application jusqu'à 4 Jour(s)/année.

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

PC24_3 Sprays

Comprend l'application jusqu'à 6 Jour(s)/année.

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Comprend l'application jusqu'à 3 jours/ans.

PC9b_1 Charges et mastics

PC9b_2 Plâtres et enduits

Comprend l'application jusqu'à 12 Jour(s)/année.

PC24_2 Pâtes

Comprend l'application jusqu'à 10 Jour(s)/année.

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

Comprend l'application jusqu'à 128 Jour(s)/année.

Comprend l'application jusqu'à 1 times/day of use . Sauf indications contraires. PC3_1

Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols) Comprend l'application jusqu'à 4 times/day of use . Couvre l'exposition jusqu'à 2 heures par événement. Sauf indications

contraires. PC3_1 Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols) Couvre

l'exposition jusqu'à 0.25 heures par événement. PC3_2 Assainissement de l'air, action

continue (solide et liquide) Couvre l'exposition jusqu'à 8 heures par événement. PC4_1

Lavages des vitres de voitures Couvre l'exposition jusqu'à 0.02 heures par événement.

PC4_2 Versement dans des radiateurs PC24_1 Liquides PC24_3 Sprays PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous

types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) Couvre

l'exposition jusqu'à 0.17 heures par événement. PC4_3 Dégivreur de serrures Couvre

l'exposition jusqu'à 0.25 heures par événement. PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge

PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge Couvre

l'exposition jusqu'à 0.5 heures par événement. PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous

types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres,

moquettes, métaux) PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC35 Produit de lavage et de

nettoyage PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits

sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) Couvre l'exposition

jusqu'à 0.33 heures par événement. PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex PC9a_2

Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide Couvre l'exposition jusqu'à 2.2 heures

par événement. PC9b_1 Charges et mastics Couvre l'exposition jusqu'à 4 heures par

événement. PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux Couvre l'exposition

jusqu'à 1 heures par événement.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Use as a Cleaning Agent - Consumer

Parties du corps potentiellement exposées	Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 430 cm ² . Sauf indications contraires. PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide) PC9b_1 Charges et mastics Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35.7 cm ² . PC4_3 Dégivreur de serrures Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 214.4 cm ² . PC8 Produits biocides PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC9b_2 Plâtres et enduits PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm ² . PC9b_3 Pâte à modeler PC9c Peintures au doigt Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 254.4 cm ² . PC24_1 Liquides PC24_2 Pâtes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 468 cm ² .
--	---

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taille de l'espace:	Comprend l'application dans un espace de 20 m ³ . Sauf indications contraires. PC4 Produits antigel et de dégivrage PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC24_1 Liquides PC24_2 Pâtes comprend l'application dans un garage particulier (34m ³) par une aération typique.
Taux de ventilation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé. L'usage est considéré comme sûr.
-----------------------------	--

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé. L'usage est considéré comme sûr.
-----------------------------	---

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Distribution of substance - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Distribution of substance - Industrial
Portée du processus	Chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et chargement IBC) et reconditionnement (y compris barils et petits paquets) de la substance, y compris de ses échantillons, son stockage, son déchargement, sa distribution et ses activités connexes de laboratoire.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance ERC2 Formulation dans un mélange
--	--

Salarié

Distribution of substance - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire). Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
--------------------	---

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement.
---	--

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Distribution of substance - Industrial

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation EUSES v2.1

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Manufacture of substance - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Manufacture of substance - Industrial
Portée du processus	Fabrication de substance ou utilisation en tant que processus chimique ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la valorisation, le transport, le stockage, la maintenance et le chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac), échantillonnage et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Manufacture of substance - Industrial

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 300000
Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1000000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.000015
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 40 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
----------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 90%.
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Pendant la fabrication aucun déchet de la substance n'est généré.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
-------------	--

Manufacture of substance - Industrial

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. échantillonnage par cercle fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition. éviter l'échantillonnage par immersion.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation EUSES v2.1

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Formulation and (re)packing of substances and mixtures - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation and (re)packing of substances and mixtures - Industrial
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
--	----------------------------------

Salarié

Formulation and (re)packing of substances and mixtures - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 17142000 tonnes
Montant annuel par site 1714 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.025
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0002
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
-----------------	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 90%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 96.6%
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

Formulation and (re)packing of substances and mixtures - Industrial

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. échantillonnage par cercle fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition. éviter l'échantillonnage par immersion.
----------------------------------	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.
------------------------	---

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	EUSES v2.1 L'usage est considéré comme sûr.
----------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Formulation and (re)packing of substances and mixtures - Industrial

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.
L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use in laboratories - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in laboratories - Industrial
Portée du processus	Utilisation de la substance en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)**Propriétés du produit**

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 100 jours/ans

Use in laboratories - Industrial

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.025
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.02
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.00001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
-----------------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 90%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 96.6%.
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation.
---	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.
-------------------------------	---

Use in laboratories - Industrial

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation

EUSES v2.1

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- EUSES utilisé.

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use in laboratories - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in laboratories - Professional
Portée du processus	Utilisation de petites quantités en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

tonnage annuel du site (tonnes/année): 2.85

Fréquence et durée d'utilisation

Use in laboratories - Professional

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):1
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
----------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 90%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. technique typique du traitement des eaux usées sur site a une efficacité de séparation de 96.6%.
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	manipuler sous extracteur de fumée ou ventilation.
----------------------------------	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.
------------------------	---

Use in laboratories - Professional

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation

EUSES v2.1

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- EUSES utilisé.

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use as a cleaning agent - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a cleaning agent - Industrial
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris les transferts de l'entrepôt et coulée/déchargement des fûts ou des conteneurs. expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel), nettoyage et maintenance annexes de l'équipement.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	

Use as a cleaning agent - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1900 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.000003
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 70%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 96.6%
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
------------------------------	--

Use as a cleaning agent - Industrial

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. utiliser des pompes à tambour ou vidanger soigneusement le conteneur. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure).

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation EUSES v2.1

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Use as a cleaning agent - Industrial

Méthode d'évaluation

Modèle- EUSES utilisé.

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use as a cleaning agent - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a cleaning agent - Professional
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris les transferts de l'entrepôt et coulée/déchargement des fûts ou des conteneurs. expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel), nettoyage et maintenance annexes de l'équipement.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC16 Utilisation des carburants

Use as a cleaning agent - Professional

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1900 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.05
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:40 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
----------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 90%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 96.6%
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Use as a cleaning agent - Professional

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. utiliser des pompes à tambour ou vidanger soigneusement le conteneur. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. éviter l'échantillonnage par immersion.
----------------------------------	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.
------------------------	---

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	EUSES v2.1 L'usage est considéré comme sûr.
----------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé. L'usage est considéré comme sûr.
----------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use as a blowing agent - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a blowing agent - Industrial
Portée du processus	Utilisation comme propulseur pour substances dures et molles, pour transfert de matériel inclusif, pour mélanger et projeter, durcir, couper, stocker et emballer.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC12 Usage d'agents moussants dans la fabrication de matières plastiques alvéolaires ou expansés (mousses)

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Use as a blowing agent - Industrial

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 5710 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 0.19

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.00003
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
----------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 96.6%
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Use as a blowing agent - Industrial

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
----------------------------------	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.
------------------------	---

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	EUSES v2.1 L'usage est considéré comme sûr.
----------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé. L'usage est considéré comme sûr.
----------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use as a fuel - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a fuel - Industrial
Portée du processus	Comprends l'utilisation en tant que carburant (ou carburant additif), y compris les activités liées au transfert, à l'utilisation, à la maintenance et au traitement des déchets.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
--	--

Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC16 Utilisation des carburants
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Use as a fuel - Industrial

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1900 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 0.19

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 40 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
----------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 90%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 96.6%
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Use as a fuel - Industrial

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. éviter l'échantillonnage par immersion.
---	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.
-------------------------------	---

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	EUSES v2.1 L'usage est considéré comme sûr.
-----------------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé. L'usage est considéré comme sûr.
-----------------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use as a fuel - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a fuel - Professional
Portée du processus	Comprends l'utilisation en tant que carburant (ou carburant additif), y compris les activités liées au transfert, à l'utilisation, à la maintenance et au traitement des déchets.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC16 Utilisation des carburants

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Use as a fuel - Professional

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1900 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 0.19

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 40 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
----------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 90%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 96.6%
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
-------------	--

Use as a fuel - Professional

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. utiliser des pompes à tambour ou vidanger soigneusement le conteneur. éviter l'échantillonnage par immersion.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation EUSES v2.1
L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.
L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use as an intermediate - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as an intermediate - Industrial
Portée du processus	Fabrication de substance ou utilisation en tant que processus chimique ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la valorisation, le transport, le stockage, la maintenance et le chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac), échantillonnage et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9 Fabrication de substances chimiques fines

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
--	---

Salarié

Use as an intermediate - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
	PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
	PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1900 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 0.19

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.002
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0003
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
----------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 90%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 96.6%
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
-----------------------	--

Use as an intermediate - Industrial

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques manipuler une substance en système fermé. échantillonnage par cercle fermé ou tout autre système pour éviter l'exposition. Veiller à ce que les échantillons soient prélevés sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Utiliser les procédures d'accès pour conteneurs, y compris alimentation en air. veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation EUSES v2.1
L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.
L'usage est considéré comme sûr.

Use as an intermediate - Industrial

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use in polymer processing - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in polymer processing - Industrial
Portée du processus	Traitement des formulations de polymères y compris transfert, mélange, application (y compris pulvérisation et peinture) ainsi que traitement des déchets.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
<u>Salarié</u>	

Use in polymer processing - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC6 Opérations de calandrage PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 28600 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 0.286

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 100 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.35
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.00005
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.00025

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
-----------------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 90%.
Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 96.6%

Use in polymer processing - Industrial

terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
-------	---

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire). Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
-------------	---

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	Veiller à ce que les échantillons soient prélevés sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. opérer dans une cabine ventilée ou une enceinte avec extraction d'air.
----------------------------------	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.
------------------------	---

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	EUSES v2.1 L'usage est considéré comme sûr.
----------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Use in polymer processing - Industrial

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé. L'usage est considéré comme sûr.
-----------------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use in coatings - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in coatings - Industrial
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle ou des processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	

Use in coatings - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1900 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 0.19

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 100 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.098
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0007
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 40 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
-----------------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer.
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
------------------------------	--

Use in coatings - Industrial

Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.
------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire). Formation d'une couche - séchage forcé (50-100°C). durcissement (>100°C). rayonnement de durcissement UV/EB Activité au procédé à chaud.

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles pulvérisation manuelle Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure).
Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. éviter l'échantillonnage par immersion. utilisation dans une cabine ventilée qui est alimentée par une surpression filtrée avec un indice de protection >20.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation EUSES v2.1
L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Use in coatings - Industrial

Méthode d'évaluation

Modèle- EUSES utilisé.

L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Use in coatings - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in coatings - Professional
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle ou des processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
<u>Salarié</u>	

Use in coatings - Professional

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1900 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 0.19

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.98
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 40 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
-----------------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 96.6%
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Use in coatings - Professional

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire). Formation d'une couche - séchage forcé (50-100°C). durcissement (>100°C). rayonnement de durcissement UV/EB Activité au procédé à chaud.
Taux de ventilation	Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). , ou: Veiller à ce que l'opération ait lieu en extérieur. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. Utiliser des pompes à tambour. éviter l'échantillonnage par immersion. utilisation dans une cabine ventilée qui est alimentée par une surpression filtrée avec un indice de protection >20.
----------------------------------	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.
------------------------	---

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.
Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	EUSES v2.1 L'usage est considéré comme sûr.
----------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Use in coatings - Professional

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.
L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition Use in polymer processing - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in polymer processing - Professional
Portée du processus	Traitement des formulations de polymères y compris transfert, mélange, application (y compris pulvérisation et peinture) ainsi que traitement des déchets.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur) ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles

Use in polymer processing - Professional

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 28600 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 0.286

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.98
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
----------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 96.6%
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Use in polymer processing - Professional

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Prévoir un bon niveau de ventilation contrôlée (10 à 15 changements d'air par heure). Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. utilisation dans une cabine ventilée qui est alimentée par une surpression filtrée avec un indice de protection >20.
----------------------------------	---

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.
------------------------	---

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	EUSES v2.1 L'usage est considéré comme sûr.
----------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES utilisé. L'usage est considéré comme sûr.
----------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Scénario d'exposition
Polymer production - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Cyclohexane
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119463273-41-XXXX
Numéro CAS	110-82-7
Numéro CE	203-806-2
Numéro index UE	601-017-00-1
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Polymer production - Industrial
Portée du processus	Fabrication de polymères à partir de monomères à l'aide d'un procédé continu ou discontinu, y compris l'usinage, l'utilisation, la récupération, le dégazage, l'élimination, l'entretien du réacteur et la formation spontanée du produit (par ex. par formation d'un composé, pelletisation, dégazage du produit).
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
--	--

Salarié

Polymer production - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC6 Opérations de calandrage PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC21 Manipulation à faible énergie et maniement de substances liées à/dans des matériaux ou articles
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.
	Facilement biodégradable. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 5710 tonnes
Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année): 0.571

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.002
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0003
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
-----------------	--

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau	Empêcher l'envoi de la substance non diluée vers les eaux usées du site ou bien la récupérer. en cas de connexion à une usine de traitement des eaux usées domestiques, délivrer l'efficacité d'épuration des eaux usées sur site requise de: 96.6%
terre	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol. Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

Polymer production - Industrial

Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
Traitement des déchets	Traitement externe et élimination des déchets en tenant compte des réglementations locales et/ou nationales.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 kPa à STP
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure). Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	Veiller à ce que les transferts de produit s'effectuent sous confinement ou sous ventilation avec extraction d'air. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Nettoyer les lignes de transfert avant débranchement. Vider et éliminer la substance avant ouverture ou maintenance de l'équipement. utilisation dans une cabine ventilée qui est alimentée par une surpression filtrée avec un indice de protection >20. PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation Limiter la teneur de la substance à 5 %
----------------------------------	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	veiller à ce que le système d'aération soit entretenu et testé régulièrement.
------------------------	---

Mesures de management du risque

porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	EUSES v2.1 L'usage est considéré comme sûr.
----------------------	--

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

Polymer production - Industrial

L'exposition prévue ne dépasse pas les limites d'exposition correspondantes (cf chapitre 8 du FDS) lorsque les mesures de gestion des risques/conditions d'exploitation contenues dans la section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES utilisé.
L'usage est considéré comme sûr.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en oeuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.